

CENTRE DE NOORDPEENE



L'ÉTÉ EN FÊTE

**LUNDI 10 JUILLET
AU
VENDREDI 28 JUILLET**

CENTRE : 9H-12H / 14H-17H30
CANTINE : 12H/14H
GARDERIE: 7H30-9H / 17H30-18H30

DE 15€ À 40€ LA SEMAINE
SELON QF, HORS CANTINE ET HORS CAMPING

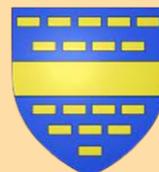
INSCRIPTION JUSQU'AU 5 JUIN

INSCRIPTION SUR PAPIER (SITE INTERNET) OU INSCRIPTION EN LIGNE (QR CODE)



CONTACT

06.99.12.93.70
FACEBOOK : ASEC FLANDRES
WWW.ASEC-FLANDRES.FR
JEUNES.ASECFLANDRES@GMAIL.COM





CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ DU LUNDI 10 JUILLET AU VENDREDI 28 JUILLET

L'ASEEC Flandres et les mairies de Noordpeene, Volckerinckhove et Zuytpeene vous proposent l'été, de la plus belle manière, avec de la joie et de l'amusement.

AGES

Le centre de loisirs est accessible pour les enfants nés **entre 2007 inclus et 2019 inclus**, nous n'accueillons pas les enfants nés après 2019.

HORAIRES

Le centre se déroule de 9H à 12H et de 14H à 17H30.

GARDERIE

Une garderie est mise en place par la municipalité le matin **de 7H30 à 9h** et par les animateurs le soir de **17H30 à 18H30**.

Le tarif est de 1€ la séance.

Attention la garderie est disponible **que si vous avez réservé au préalable**. Toute réservation sera facturée.

CANTINE

Les repas seront confectionnés sur place par l'équipe municipale pour une proposition plus traditionnelle, plus équilibrée et sans aucun doute meilleure.

Le prix du repas est de 3€

GOÛTERS

Les goûters sont fournis par le centre vers 16h30/17h.



LE PROGRAMME DE TROIS SEMAINES DE FOLIE



PREMIÈRE SEMAINE : 10 JUILLET AU 13 JUILLET

Tous les groupes partiront pour une journée plage le **jeudi 13 juillet**, au programme : grand jeu créé par les animateurs, châteaux de sable, visite...



DEUXIÈME SEMAINE : 17 JUILLET AU 21 JUILLET

Nous donnerons plus d'informations sur le lieu du camping dans le diaporama d'informations envoyé un peu avant le centre de loisirs.

Les 3/5 ans :

Nous organisons une veillée le **jeudi 20 juillet** de 17h30 à 21h.



Les 6/8 ans :

Nous organisons un camping de 3 jours et 2 nuits du **mardi 18 juillet à 9h jusqu'au jeudi 20 juillet à 17h**.

Les 9 ans et + :

Camping de 4 jours et 3 nuits du **Mardi 18 juillet à 9h jusqu'au vendredi 21 juillet à 17h**.

Les enfants n'ayant pas pris de camping seront accueillis ensemble sur le centre.



Une journée spéciale fête foraine sera organisée au sein du centre le **mercredi 19 juillet** pour les 3/5 ans et non campeurs.



TROISIÈME SEMAINE : 24 JUILLET AU 28 JUILLET

La sortie de fin de centre se déroulera le **25 juillet sur la journée**. Nous vous indiquerons le lieu exact sur le diaporama d'informations envoyé un peu avant le centre de loisirs.



**Rendez-vous le vendredi 28 juillet pour
la grande fête de l'été
organisée par les enfants**



TARIFS

ADHESION OBLIGATOIRE

Adhésion Enfant	10 €
Adhésion Famille (Minimum 1 adulte + les enfants)	30 €

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités.

Elle n'est à prendre qu'une seule fois et elle est valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

CAMPING	Veillée (3/5 ans)	Les 6/8ans	Les 9 ans et plus	Cantine par séance	3€
	3€	27 €	36 €	Garderie matin et soir par séance	1€

Quotient familial		0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 1100	1101 à 1600	1 601 et +	Tarifs extérieur
1 semaine	Tarifs résidents	15	18	24	30	35	40	Tarifs résidents + 40€
2 semaines	Tarifs résidents	30€	36€	48€	60€	70€	80€	Tarifs résidents + 60€
3 semaines	Tarifs résidents	45€	54€	72€	90€	100€	110€	Tarifs résidents + 80€

→ Sont considérés comme résidents les enfants habitant les communes de Noordpeene, Volckerinckhove et Zuytpeene.

→ Sont également considérés comme résidents les enfants scolarisés sur l'une des communes citées précédemment.

→ Sont considérés comme résidents les enfants dont un parent ou un grand parent réside sur l'une des communes citées précédemment.

Pour les enfants résidents, chaque commune participe financièrement afin de réduire le coût pour les familles. Les communes ne remboursent donc pas aux familles l'inscription au centre.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes du 5 mai au 5 juin.
(Nous ne prenons plus d'inscription après cette date)

NOUVEAUTE : Vous pouvez désormais faire l'inscription par internet ou sur papier

Vous devez fournir pour chaque enfant :

Sur papier	Par internet
La fiche d'autorisations complétée et signée La fiche d'inscription complétée	Fiche d'autorisations et d'inscription via Hello Asso
La fiche sanitaire de liaison complétée et signée *	
La photocopie du carnet de vaccinations *	
Le règlement (A l'ordre de : ASEEC Flandres)	
<u>Document annexe si QF inférieur à 1 600</u> : Attestation CAF (année 2023) sur laquelle figureront le quotient familial et le numéro allocataire.	
<u>Document annexe si votre enfant est sous traitement</u> : Ordonnance du médecin en cas de traitement (Les médicaments dans leur emballage d'origine, notice jointe, portant les nom et prénom des mineurs)	

* Si vous aviez inscrit votre enfant sur les derniers Mercredis Loisirs et le centre de printemps, il n'est pas nécessaire de fournir de nouveau **la fiche sanitaire et la photocopie du carnet de vaccination**, si il n'y a pas eu de changement.



Vous pouvez déposer l'ensemble des documents sous enveloppe dans notre boîte aux lettres au 188 rue de la Mairie à Noordpeene ou directement dans nos locaux à nos horaires d'ouvertures (du Mardi au samedi : 9h / 17h).